

ECHO : RAPPORT MORAL AG 2005

Bonjour et bienvenue à tous ; je suis très heureuse de vous retrouver pour cette 14^{ème} AG ainsi que pour cette 13^{ème} commémoration. Lors de la première AG, j'étais là, comme la plupart d'entre vous. Et nous sommes encore là aujourd'hui. Au bout de ces 13 longues années, émaillées d'espoir et de découragement, d'énergie et de lassitude, de la chaleur de votre présence ainsi que de l'absence de ceux qui s'éloignent volontairement ou malheureusement ceux qui sont malades (évocation de Pierrette RENARD) et ceux encore qui nous ont, contre leur gré, quittés définitivement. Ces 13 ans qui font l'histoire d'ECHO ou sa légende comme aime à l'évoquer notre président. Une histoire qui, au delà de sa dramatique origine, nous a unis, opposés quelques fois, occupés, préoccupés, révoltés, bouffés, démoralisés, marqués, profondément.

Le CA vous le savez, a traversé cette épopée en 1^{ère} ligne mais au final se présente à vous, je l'espère, à peu près cohérent et ceci grâce à votre soutien qui jusqu'ici ne s'est jamais départi.

Etienne, qui comme vous le savez, a complètement réactualisé notre fichier m'affirme que 13 ans après la constitution d'écho, nous sommes encore 115 membres fidèles et, si on compare à d'autres associations pourtant plus jeunes que la nôtre cela seul est une victoire.

Durant cette année, nous avons continué notre action, dans les différents domaines qui nous occupent et qui sont clairement définis dans nos statuts, notamment la création officielle de la FIVAA depuis février 2004, cette fédération dont la paternité revient à Guy Michel NEY, s'est immédiatement mise au travail à l'instar de son président Gérard DAVID, épaulé par Etienne TRENTSAUX et Alvaro RENDON. Etienne interviendra d'ailleurs dans le courant de la journée pour vous présenter les activités de la fédération.

Concernant notre dossier judiciaire certain nombre d'événements sont intervenus qui nous ont monopolisés et forcés à intervenir et je voudrais dire à cet égard que malgré la distance géographique des uns et des autres et les différentes escapades maritimes de notre expert au long cours, le travail s'effectue avec une rapide et remarquable efficacité ; Hubert, Alvaro, nos conseils aussi bien de Paris que de Saverne arrivant toujours à correspondre et à se réunir à tout moment dès que l'actualité de notre dossier l'exige. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Cette année, les experts ont rendu leur dernière expertise le 24 août ; vous le savez ce rapport tendrait à incriminer le DME comme cause principale de l'accident contrairement à tous les experts précédents. Hubert a bien évidemment étudié ces conclusions et rendu ses propres observations en septembre 2004. Les représentants du CA ont ensuite rencontré le juge au mois d'octobre ainsi qu'une nouvelle et dernière fois il y a quelques jours. Hubert et nos conseils reviendront bien sûr sur ces questions primordiales tant au niveau technique que judiciaire, je voudrais juste vous faire part de mon sentiment de profane néophyte quant à ces questions et pour atténuer un peu la lassitude ambiante : c'est la première fois que la réalité de notre procès m'est apparue tangible et non pas virtuelle. Il n'est bien sûr pas encore question de date ou de délai, mais j'ai entendu le procureur en évoquer clairement le lieu, le coût et l'organisation. Ce n'est pas pour autant que nous avons des délais ni même des noms de ceux parmi les mis en examen qui arriveront au procès. D'autant que les conclusions des experts incriminant le DME (et ayant conduit il y a 5 jours à une nouvelle mise en examen de M. ZIEGLER) risquent d'être lourdes de conséquences pour ECHO, tant semble faible la démonstration. Si elle devrait être trop facilement « démontée » cela pourrait jeter le discrédit sur les autres expertises et faciliter le travail des mis en examen.

Nous avons également au dessus de la tête « l'épée de Damoclès » qu'est la loi Fauchon dont il est à craindre qu'elle nous soit opposée au moment du procès voire même avant. Cette crainte a d'ailleurs motivé l'organisation de la table ronde qui occupera nos débats cet après-midi et sur laquelle Etienne reviendra plus longuement. Le mot d'ordre pour l'année à venir sera donc sans conteste vigilance que ce soit pour nos conseils que pour l'ensemble du CA.

Pour en revenir à l'année écoulée, les réunions de CA se sont déroulées dans les différentes régions avec la même fréquence que dans le passé, à savoir les 6 février à Paris (avec 5 membres), 6 avril à Strasbourg (avec 7 membres), 7 juin à Marseille (avec une trentaine de personnes, cette réunion organisée par Etienne en collaboration avec la Mairie de Marseille portant essentiellement sur la sécurité aérienne et l'organisation des secours ayant été ouverte au public), le 11 septembre à Lyon (avec 14 membres), le 2 novembre à Paris (avec 6 membres), le 7 décembre à Strasbourg, (avec 10 membres) et le 4 janvier (avec 4 membres). Ces réunions ont fait l'objet de compte rendus qui vous ont été adressés à l'exception de la dernière exclusivement consacrée à la préparation de l'AG.

A noter que certaines réunions ont monopolisé très peu de membres et qu'il nous semble plus judicieux de les appeler désormais réunion de bureau.

Ce dernier vous remercie de la confiance que vous lui avez accordée pour cet exercice et prend l'engagement de poursuivre ses efforts pour l'avenir si vous lui renouvez sa confiance. Je voudrais à cette occasion rappeler les problèmes que j'ai eu cette année (santé de mon fils) m'ayant obligé à « lever le pied » en remerciant chaleureusement Etienne qui a dû à différentes reprises me remplacer au pied levé en plus de tout le travail qu'il fournit déjà pour ECHO. Merci également à Blandine BURGARD pour les mêmes raisons et pour son engagement grandissant. Je souhaiterais d'ailleurs qu'elle intègre rapidement le CA si vous en êtes d'accord.

Vous renouvelant mes remerciements pour votre indéfectible soutien et pour votre présence aujourd'hui, je vous adresse à toutes et tous, toute mon amitié.

Dominique